

Observation 44 du 26/02/2023

Madame, Monsieur, bonjour, en tant que citoyen sensible à la défense de l'environnement, je m'oppose à la destruction de biodiversité, et à l'absence de réels bénéfices énergétiques et écologiques de ce nouveau parc éolien.

Sacrifier l'environnement pour enrichir des lobbys introduits au gouvernement devient systématique !

Les énormes blocs de béton génèrent beaucoup de CO<sub>2</sub> lors de leur fabrication, les grandes quantités d'huiles non écologiques ne seront pas recyclables.

Enfin, les matériaux composites des éoliennes ne sont pas recyclables et le démantèlement sera à la charge des citoyens et de la commune.

Les infrasons perturbent gravement la vie des oiseaux, et des mammifères (des vaches décèdent sous les éoliennes).

L'argent sale de la corruption de l'État Français ne doit plus être supérieur aux intérêts de la nation, à savoir: la défense de la vie.

En espérant que cette consultation ne fasse pas sans blanc d'être écoutée.

bien à vous.